

Portrait de la situation des Québécoises sur le marché du travail au cours des 35 dernières années

par Luc Cloutier-Villeneuve
et Julie Rabemananjara

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'Institut de la statistique du Québec publie un portrait du marché du travail et de certaines conditions de travail des Québécoises sous forme de faits saillants et de figures. Au moyen de 19 indicateurs clefs, ce document brosse un portrait des 35 dernières années à partir des données de l'*Enquête sur la population active*. À noter qu'en raison de la disponibilité des données, certains indicateurs portent sur une période plus courte (voir l'encart méthodologique présenté à la fin du document).

Évidemment, bien des choses ont changé au cours des trois dernières décennies sur le marché du travail avec l'entrée progressive et marquée des femmes. En effet, on peut dire que celles-ci ont fait du chemin à cet égard pour atteindre une plus grande égalité avec les hommes, mais des différences subsistent. D'abord, il convient de souligner que les transformations observées sur le marché du travail se sont faites dans un contexte où les femmes ont accru grandement leur niveau de scolarité en dépassant même les hommes. Par conséquent, elles sont devenues de plus en plus actives et leur nombre d'emplois a augmenté pour se rapprocher de celui des hommes. Quant aux obligations familiales, elles n'ont pas freiné l'accès au marché du travail des mères, mais

on doit dire que le fait d'avoir des enfants en bas âge les désavantage encore aujourd'hui sur ce plan par rapport aux pères.

Les femmes n'apparaissent pas être plus affectées que les hommes par le chômage et, à l'instar de leurs confrères, ont profité d'une baisse de leur taux au fil du temps. Par ailleurs, une caractéristique qui ressort souvent de la participation au marché du travail des femmes est que ces dernières se retrouvent davantage que les hommes dans l'emploi à temps partiel. Cela est toujours vrai, mais on doit dire que la proportion de travailleuses à temps partiel est demeurée stable depuis le milieu des années 1980. La croissance de l'emploi des femmes au cours des 35 dernières années s'est donc faite essentiellement dans l'emploi à temps plein. En outre, les femmes occupent plus souvent des emplois permanents que temporaires, ce qui leur permet de se rapprocher des hommes à ce chapitre en termes de nombre. Enfin, les travailleuses se retrouvent plus dans l'emploi atypique que les travailleurs et cela s'explique par la plus forte présence de celles-ci dans l'emploi à temps partiel.

Si, historiquement, les travailleuses étaient moins syndiquées que leurs homologues masculins, la situation, aujourd'hui, montre que ce n'est plus le cas. Par ailleurs, lorsqu'on examine

le domaine d'activité, on constate que les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des services à la faveur de la tertiarisation de l'économie, alors que leur taux de présence dans le secteur des biens n'a pas changé. Ainsi, les travailleuses sont devenues majoritaires dans les industries des services, tandis que dans les industries des biens, les travailleurs y sont présents encore en très grande majorité. En ce qui concerne le secteur d'appartenance, bien que l'emploi des femmes ait connu une croissance relativement importante dans le secteur public, c'est en grande partie dans le secteur privé que ces dernières ont investi le marché du travail. Par contre, les femmes sont moins présentes que les hommes dans ce dernier secteur puisqu'elles occupent plus d'emplois dans le secteur public que leurs confrères.

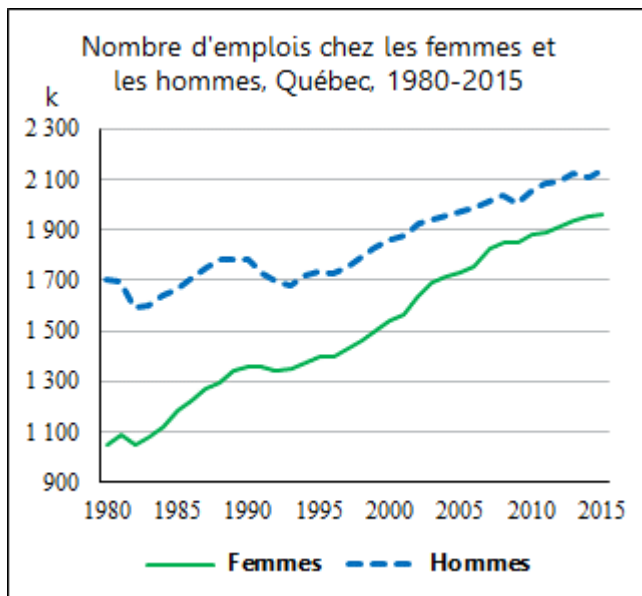
Enfin, au chapitre de la rémunération, les femmes de 25-54 ans ont réussi à diminuer leur retard par rapport aux hommes de façon quasi continue au cours de la période étudiée, tant pour les gains horaires que pour les gains hebdomadaires. Toutefois, les écarts plus marqués s'observent encore sur le plan de la rémunération hebdomadaire, ce qui vient illustrer les différenciations entre les sexes qui persistent en matière d'heures de travail.

Emploi

Un des faits les plus marquants du marché du travail des 35 dernières années est la forte progression de la participation des femmes. Ces dernières détiennent près de la moitié de l'ensemble de l'emploi en 2015 comparativement à moins de 40 % il y a 35 ans.

Durant la période, la croissance de l'emploi féminin a été de l'ordre de 86 %, soit environ trois fois et demie celle de l'emploi masculin (25 %).

De 1980 à 2015, l'emploi des femmes s'est accru plus fortement que celui des hommes, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre les sexes

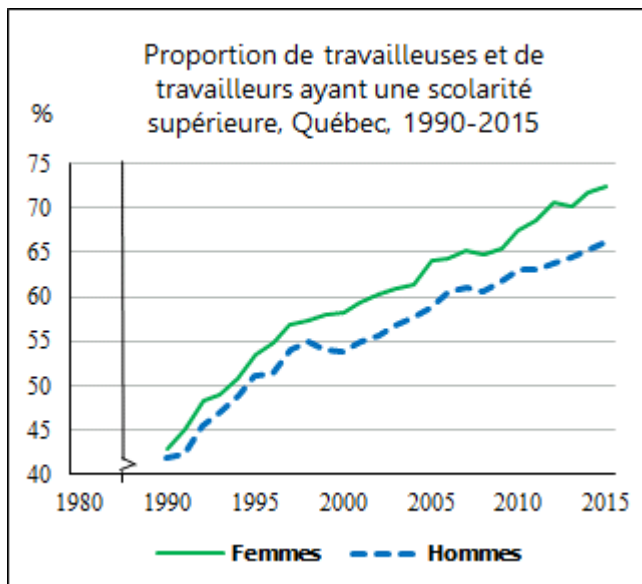


Scolarité des personnes en emploi

Tout en augmentant leur présence sur le marché du travail, les femmes ont accru leur niveau de scolarité. Alors qu'au début des années 1990, moins de la moitié des travailleuses détenaient une scolarité supérieure, soit de niveau collégial technique ou plus, aujourd'hui, plus de 70 % d'entre elles se retrouvent dans cette situation.

Les travailleurs ont aussi vu leur taux de scolarité supérieure s'accroître de façon importante au cours de la période, mais ils demeurent moins scolarisés que les travailleuses.

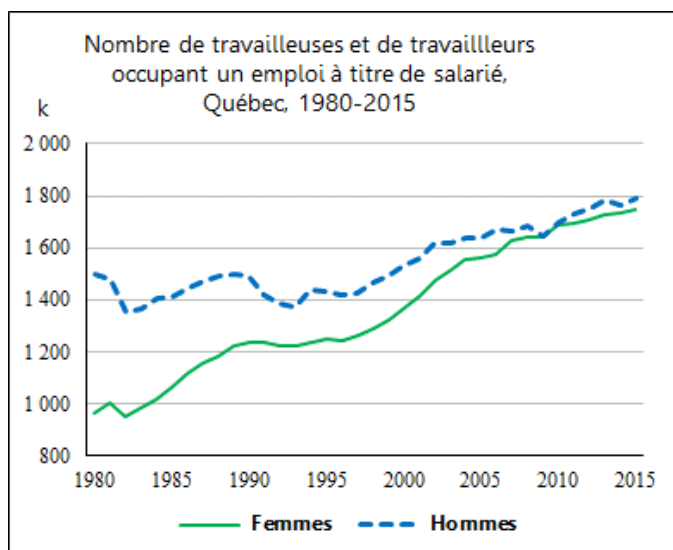
De 1990 à 2015, le taux de scolarité supérieure montre une croissance continue chez les travailleuses et celles-ci sont plus scolarisées que les travailleurs



Emploi salarié

Tant chez les hommes que chez les femmes, l'emploi salarié représente la grande majorité de l'emploi. Durant la période, les femmes ont vu leur nombre d'emplois salariés s'accroître d'environ 800 000 et celui-ci est maintenant du même ordre que le nombre observé chez les hommes.

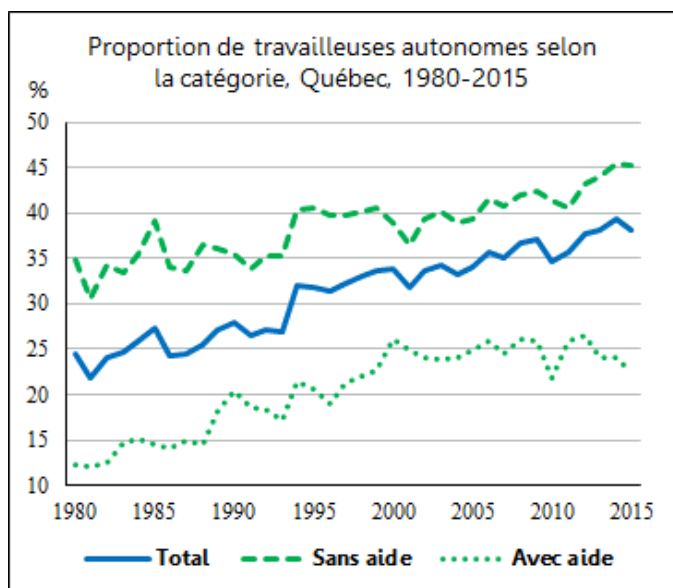
En 2015, le nombre d'emplois salariés est du même ordre chez les femmes que chez les hommes



Travail autonome

La croissance marquée de l'emploi des femmes s'est également traduite par une plus grande présence dans le travail autonome au fil du temps. Ces dernières en accaparent aujourd'hui environ 40 %. Toutefois, des différences au regard de la catégorie de travail autonome sont observées. Dans l'emploi autonome sans aide rémunérée, les travailleuses occupent presque un emploi sur deux comparativement à environ un sur cinq pour ce qui est de la catégorie avec aide rémunérée. La proportion de travailleuses autonomes sans aide rémunérée suit une tendance à la hausse sur l'ensemble de la période.

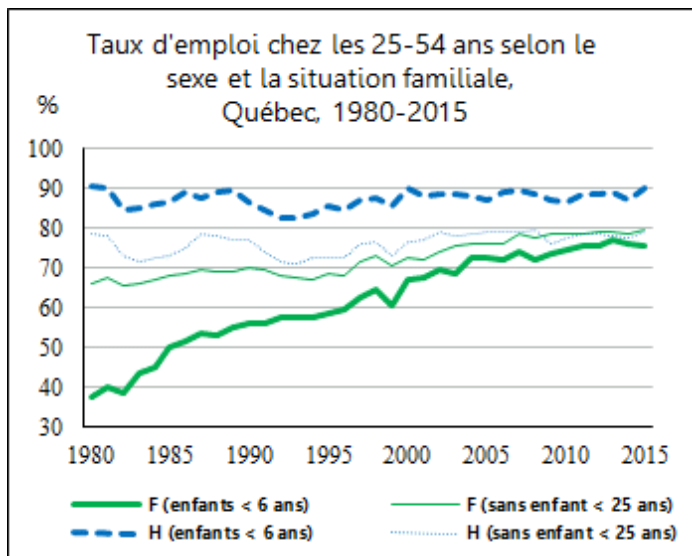
Chez les femmes, le travail autonome se fait surtout en solo, tandis que les hommes ont plus souvent recours à de l'aide rémunérée



Taux d'emploi selon la situation familiale

Le taux d'emploi des femmes ayant de jeunes enfants a augmenté de manière appréciable au cours des 35 dernières années pour rejoindre le taux de celles n'ayant pas de responsabilités familiales. Par ailleurs, bien que l'écart dans le taux d'emploi entre les femmes et les hommes qui ont des enfants de moins de 6 ans subsiste, il a fortement diminué au cours de la période.

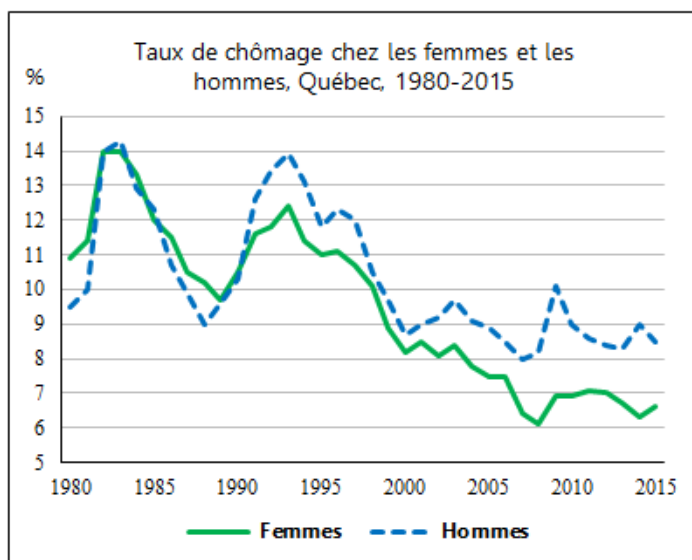
Le fait d'avoir des enfants d'âge préscolaire (< 6 ans) diminue la propension des mères à occuper un emploi comparativement aux pères



Taux de chômage

Au cours des 35 dernières années, une tendance à la baisse est observée dans le taux de chômage des femmes et des hommes. Ainsi, ce taux avoisinait les 10 % au début de la période pour les deux sexes comparativement à environ 8 % chez les hommes et 6 % chez les femmes en 2015. Ces dernières apparaissent, depuis un certain nombre d'années, moins touchées par le chômage.

Depuis le début des années 1990, le taux de chômage des femmes tend à être inférieur à celui des hommes

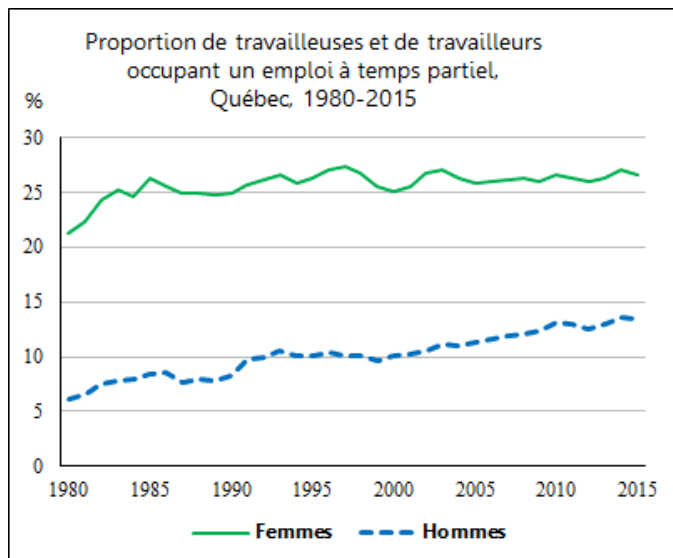


Emploi à temps partiel

Malgré la croissance marquée et continue de l'emploi chez les femmes, leur proportion d'emplois à temps partiel demeure relativement stable depuis le milieu des années 1980 alors que près du quart d'entre elles occupent un tel emploi. Ce taux est tout de même plus élevé que celui observé chez les hommes, mais ce dernier affiche une tendance à l'accroissement, en particulier depuis les années 2000.

Les femmes continuent cependant de représenter un fort contingent du travail à temps partiel avec plus des deux tiers de l'effectif.

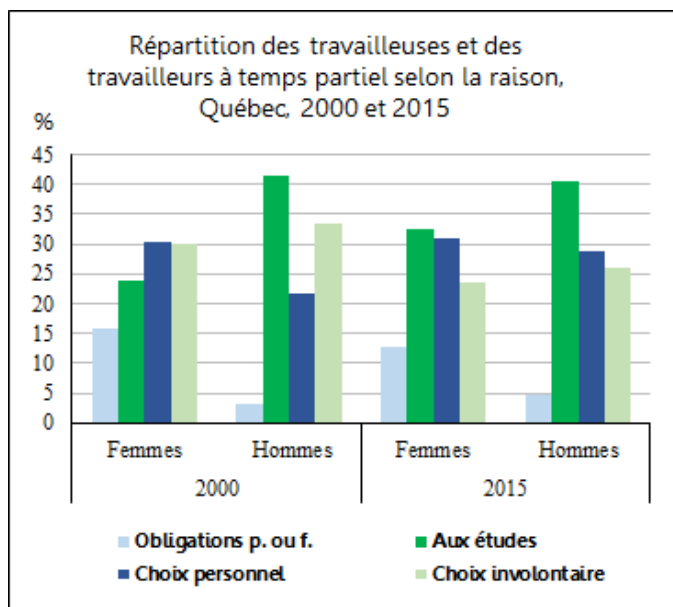
Le travail à temps partiel est plus fréquent chez les femmes, mais celles-ci montrent une proportion relativement stable depuis le milieu des années 1980



Raisons de l'emploi à temps partiel

Les femmes invoquent plus souvent que les hommes les obligations personnelles ou familiales comme raison pour travailler à temps partiel. En revanche, ceux-ci semblent plus susceptibles que leurs consœurs de travailler à temps partiel à cause de leurs études. Toutefois, cette raison a pris davantage d'importance chez les femmes entre 2000 et 2015 si bien que ces dernières se rapprochent de leurs confrères. Le choix personnel occupe toujours une place non négligeable parmi les motifs, tant chez les femmes que chez les hommes. Enfin, le temps partiel involontaire est moins présent chez les travailleuses et les travailleurs. En effet, c'est environ le quart dans chacun de ces groupes qui a indiqué cette raison en 2015.

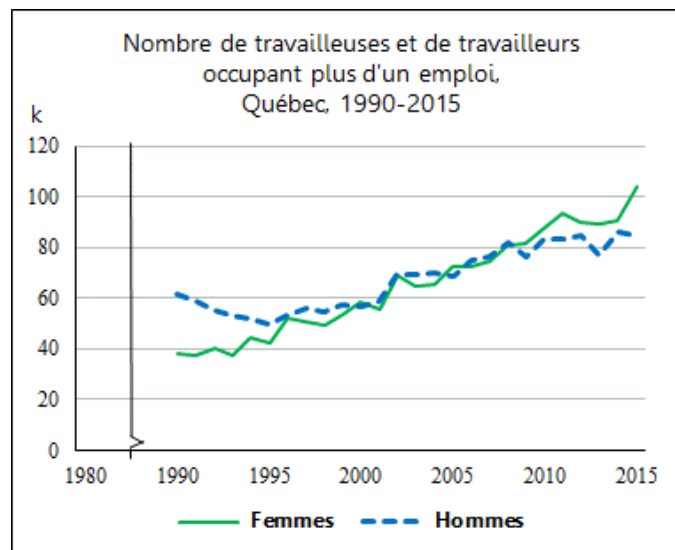
Le temps partiel involontaire diminue tant chez les travailleuses que chez les travailleurs



Cumul d'emplois

Le nombre de personnes qui ont deux emplois ou plus a progressé au cours des 25 dernières années, notamment chez les femmes. En 2015, on compte environ 100 000 cumulards chez les travailleuses. Ces dernières ont ainsi dépassé les travailleurs à ce chapitre. Toutefois, la part de travailleuses et la part de travailleurs occupant plus d'un emploi demeurent faibles, en représentant près de 5 % de l'emploi total.

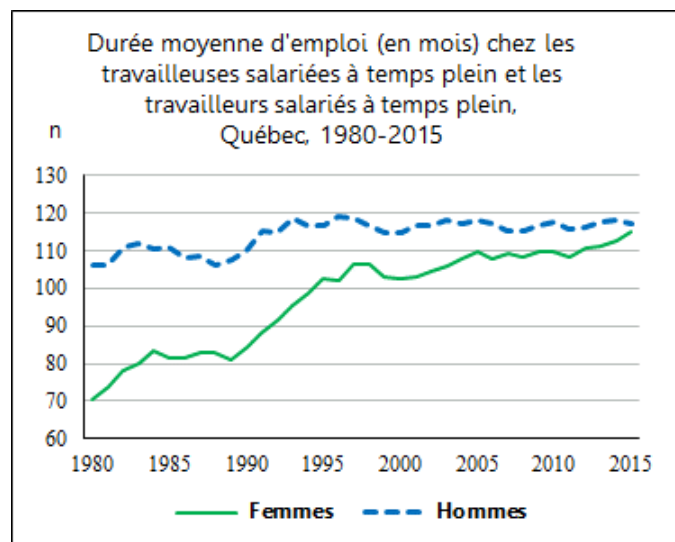
Le nombre de cumulards chez les travailleuses est d'environ 100 000 en 2015



Durée de l'emploi

En raison d'une croissance relativement soutenue de leur durée d'emploi, les travailleuses à temps plein comblent graduellement leur retard par rapport à leurs vis-à-vis masculins. En 2015, on estime à environ 115 mois (près de 10 ans) la durée moyenne de l'emploi à temps plein chez les travailleuses alors que celle-ci était de l'ordre de 70 mois (environ 6 ans) 35 ans plus tôt. Par ailleurs, depuis le milieu des années 1990, la durée d'emploi moyenne des travailleurs à temps plein demeure relativement stable après avoir connu une croissance au début de cette décennie.

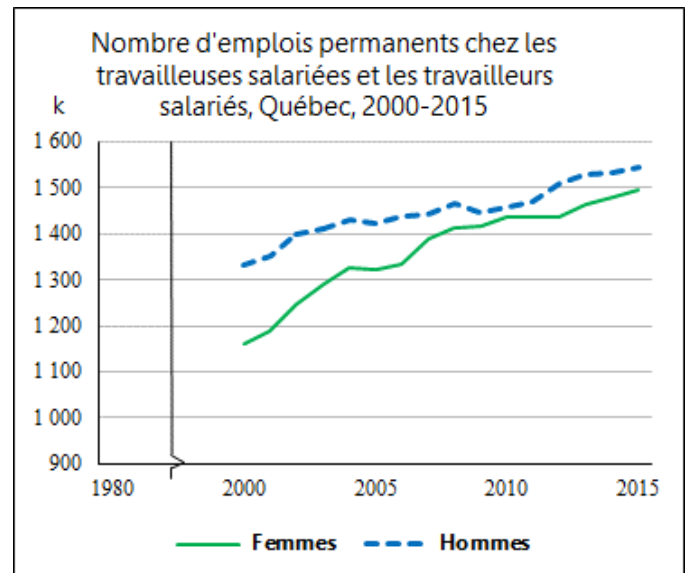
Le lien d'emploi des travailleuses à temps plein se raffermir par l'accroissement quasi continu de leur durée d'emploi



Permanence de l'emploi

Tout en augmentant leur présence sur le marché du travail, les femmes ont vu leur nombre d'emplois permanents s'accroître continuellement pour atteindre un million et demi aujourd'hui. Elles ont donc réduit considérablement leur retard face aux hommes à ce chapitre. La croissance de l'emploi permanent chez les femmes a été presque deux fois plus forte que chez les hommes de 2000 à 2015. L'emploi temporaire s'est aussi accru au cours de cette période, mais moins fortement. Le taux d'emplois temporaires se situe aux environs de 14 % à la fois chez les travailleuses salariées et chez les travailleurs salariés. De plus, on compte autant de travailleuses que de travailleurs dans le contingent d'emplois temporaires.

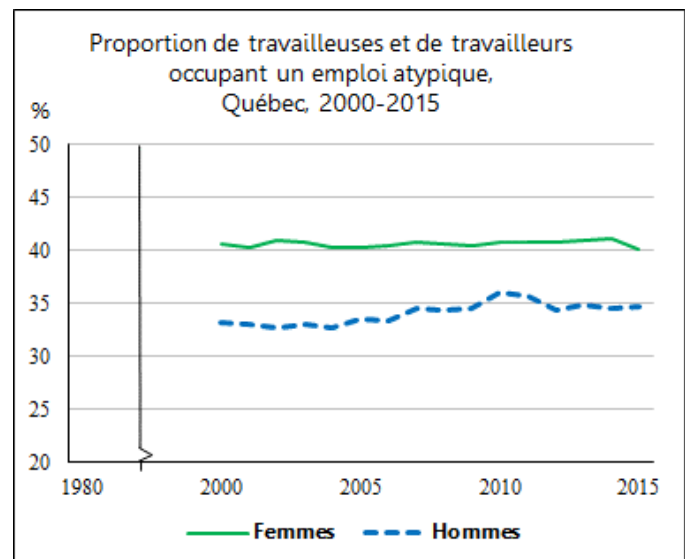
Le nombre d'emplois permanents chez les travailleuses salariées avoisine un million et demi aujourd'hui



Emploi atypique

Environ 4 travailleuses sur 10 occupent un emploi atypique en 2015, c'est-à-dire un emploi qui n'est pas salarié permanent à temps plein. Cette proportion est de cet ordre depuis les 15 dernières années et est plus élevée que celle observée chez les travailleurs. De fait, près de 35 % de ces derniers occupent un tel emploi en 2015. En nombre, on estime qu'il y aurait plus de 740 000 emplois atypiques chez les travailleurs contre environ 790 000 chez les travailleuses.

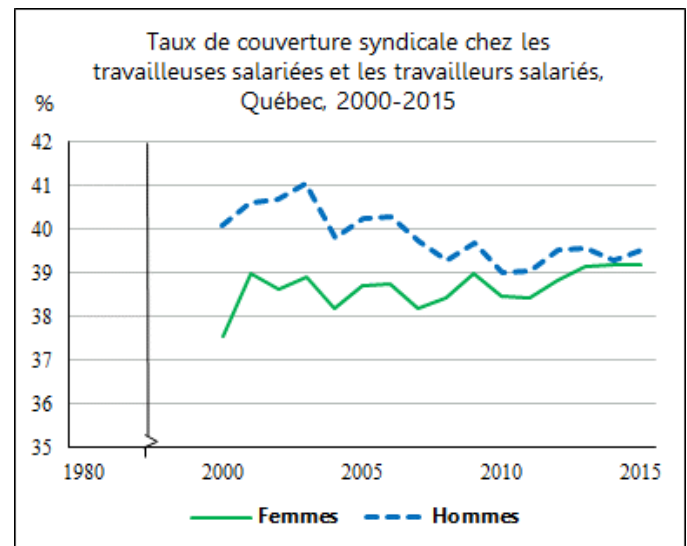
La proportion de travailleuses occupant un emploi atypique demeure stable entre les années 2000 et 2015



Taux de couverture syndicale

Historiquement, le taux de couverture syndicale est plus élevé chez les travailleurs salariés que chez les travailleuses salariées. Toutefois, en 2015, les taux sont du même ordre : environ 39 % de la main-d'œuvre salariée est syndiquée dans chaque groupe. En nombre, on estime qu'il y aurait aujourd'hui un peu plus de 700 000 travailleurs syndiqués comparativement à un peu plus de 680 000 chez les travailleuses.

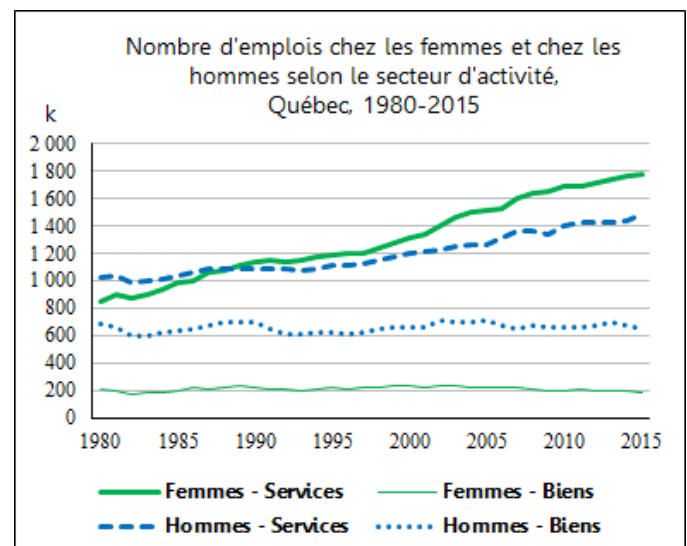
Le taux de couverture syndicale des travailleuses salariées est du même ordre que celui des travailleurs salariés en 2015



Emploi dans le secteur des biens et celui des services

L'emploi des femmes a plus que doublé dans le secteur des services passant de près de 850 000 en 1980 à environ 1 800 000 en 2015. Cette hausse rend compte des changements s'étant produits sur le marché du travail chez les femmes puisque l'emploi dans le secteur des biens est resté relativement stable. Environ 9 emplois féminins sur 10 sont du domaine des services. À la faveur de la tertiarisation de l'économie, les hommes ont également connu un accroissement non négligeable de leur nombre d'emplois dans les services, mais de moindre ampleur. En parallèle, l'emploi dans les biens chez ces derniers a fluctué durant la période avec des pertes importantes toutefois au début des années 1980 et 1990, soit celles coïncidant avec les récessions.

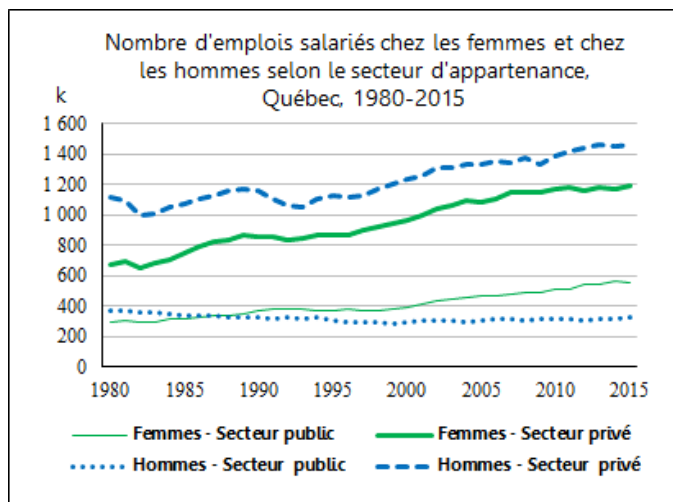
La croissance de l'emploi chez les femmes s'est faite dans le secteur des services



Emploi dans les secteurs public et privé

De 1980 à 2015, il s'est ajouté deux fois plus d'emplois salariés féminins dans le secteur privé que dans le secteur public. Dans le premier cas, on estime la croissance à près de 520 000 comparativement à un peu plus de 260 000 dans le second. Les hommes sont toujours majoritaires dans l'emploi du secteur privé, mais ce sont les femmes qui dominent pour le secteur public.

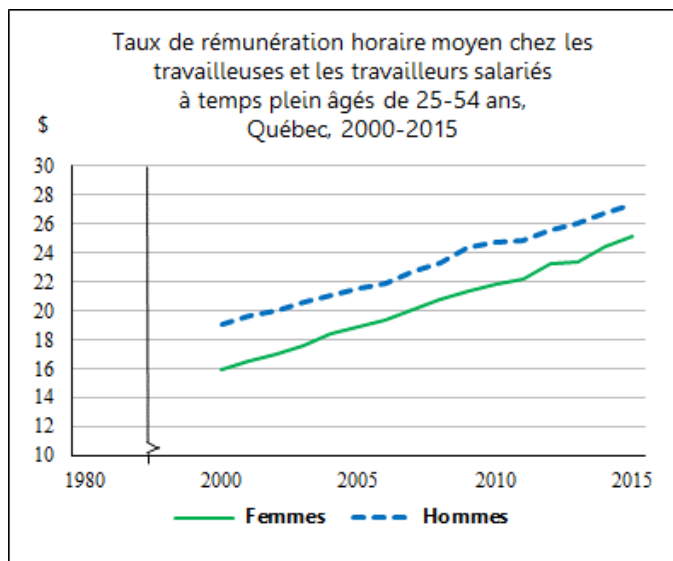
Entre 1980 et 2015, le secteur privé est responsable du deux tiers de la croissance de l'emploi salarié chez les femmes



Taux de rémunération horaire (en dollars courants)

Au cours de la période 2000-2015, la rémunération horaire moyenne des travailleuses salariées à temps plein âgées de 25-54 ans s'accroît de près de 60 % pour s'établir à environ 25 \$ en 2015. Cela équivaut à une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 3 %. Même si les travailleurs salariés à temps plein du même groupe d'âge ont une augmentation moins forte durant la période, soit d'un peu plus de 40 %, ils sont toujours avantagés sur le plan de la rémunération horaire.

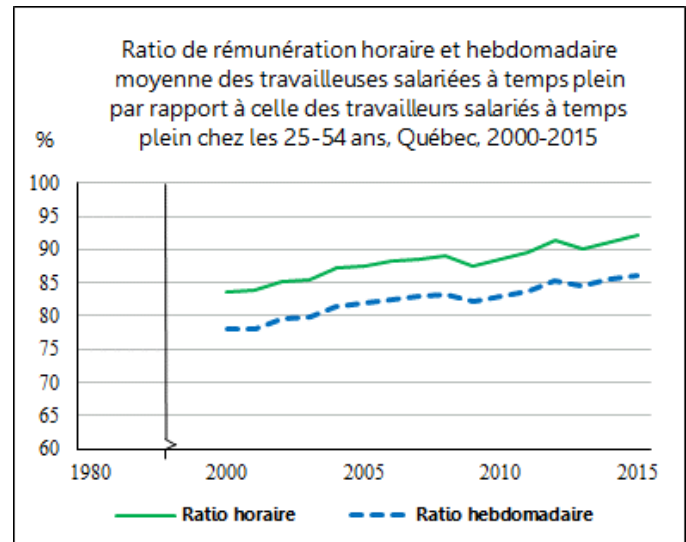
En 2015, la rémunération horaire moyenne des travailleuses salariées à temps plein âgées de 25-54 ans est inférieure d'environ 3 \$ à celle de leurs homologues masculins



Ratios de rémunération horaire et hebdomadaire

Le ratio de la rémunération horaire moyenne des travailleuses à temps plein âgées de 25-54 ans par rapport à celle de leurs confrères suit une tendance à la hausse depuis les 15 dernières années, ce qui se traduit par une réduction de l'écart entre les sexes. Ce ratio s'accroît d'environ 8 points au cours de la période pour se situer aux alentours de 90 %. Autrement dit, ces dernières ont une rémunération horaire moyenne équivalant à 90 % de celle de leurs confrères. Ces améliorations vont de pair avec la croissance plus forte de la rémunération horaire moyenne des travailleuses salariées. Toutefois, en raison d'heures de travail moindres, les travailleuses affichent un ratio de rémunération hebdomadaire inférieur à celui noté pour la rémunération horaire, soit d'environ 85 %

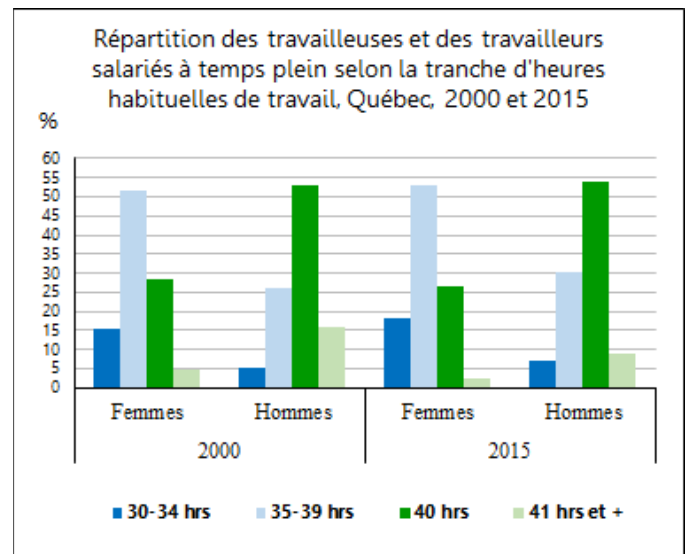
En 2015, les travailleuses salariées à temps plein âgées de 25-54 ans gagnent en moyenne l'équivalent d'environ 90 % du taux horaire moyen de leurs confrères



Heures de travail

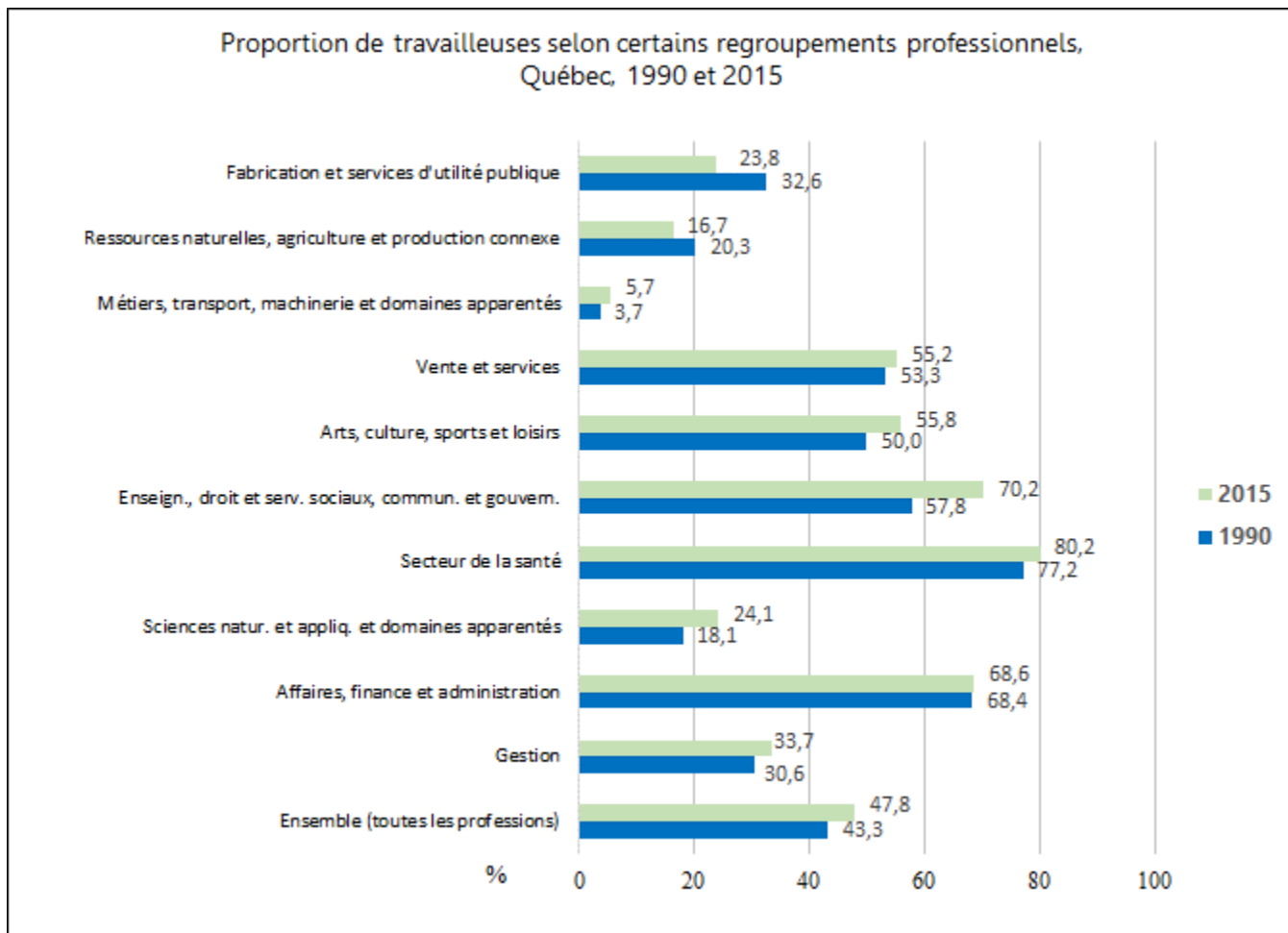
En 2015, un peu plus de la moitié des travailleuses salariées à temps plein font des semaines de travail de 35 à 39 heures, une proportion plus importante que celle notée chez leurs collègues masculins. En effet, près de la moitié d'entre eux ont des semaines de travail de 40 heures. Par ailleurs, les longues heures de travail (plus de 40 heures par semaine) sont peu observées chez les travailleuses salariées mais ce type d'horaire concerne environ 1 travailleur salarié sur 10.

Un peu plus de la moitié des travailleuses salariées à temps plein âgées de 25-54 ans travaillent 35-39 heures par semaine, tandis que le quart d'entre elles font des semaines de 40 heures



Regroupements professionnels

Les professions liées à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux se sont féminisées au fil du temps



Le taux de présence des travailleuses est de plus de 50 % dans 5 grands regroupements professionnels sur 10. C'est dans le domaine de la santé que l'on retrouve le plus de travailleuses en proportion (80 %). Les professions comprises dans l'enseignement, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux sont celles qui se sont le plus féminisées au cours des 25 dernières années; en 2015, les travailleuses représentent 70 % de l'effectif. Cette proportion est similaire à celle notée dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration. À l'opposé, les travailleuses demeurent peu présentes dans les professions des métiers, du transport, de la machinerie et domaines apparentés de même que dans celles liées aux ressources naturelles, à l'agriculture et aux

produits connexes. Environ le quart des emplois dans le domaine de la fabrication est le fait des travailleuses et ce taux a décliné durant la période. Un taux de présence du même ordre est observé chez les travailleuses des professions des sciences naturelles et appliquées et il semble avoir augmenté de 1990 à 2015. Les femmes sont un peu plus présentes dans les domaines de la vente et des services et des arts, de la culture, des sports et des loisirs. Enfin, environ le tiers des emplois liés à la gestion sont occupés par des femmes. Celles-ci sont toutefois sous-représentées dans ce dernier regroupement étant donné qu'elles comptent pour près de 50 % de la main-d'œuvre totale.

Glossaire

Couverture syndicale

Employés qui sont membres d'un syndicat et ceux qui ne sont pas membres, mais qui sont couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat. Le taux est calculé sur la base de l'ensemble de l'emploi salarié.

Cumul d'emplois

Nombre de personnes qui ont plus d'un emploi.

Durée de l'emploi

Période continue au cours de laquelle un employé (travailleur salarié) est au service du même employeur, que la personne ait changé ou non d'emploi au sein de l'organisation. Les travailleurs autonomes sont inclus et leur durée correspond à celle à titre de travailleur autonome.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Emploi atypique

Emploi ayant l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : temps partiel, temporaire ou travailleur autonome. Par opposition, un emploi typique est celui qui est salarié (employé), à temps plein et permanent. Le taux est calculé sur la base de l'ensemble de l'emploi.

Emploi à temps partiel

Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

Emploi salarié

Personne qui travaille pour un employeur dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Heures de travail

Heures régulières (habituelles) ou définies par contrat dans une semaine, en excluant les heures supplémentaires. Les heures de travail considérées sont celles faites par les travailleurs salariés. Les travailleurs autonomes sont donc exclus du calcul. Également, le calcul ne tient pas compte des heures d'absence.

Permanence de l'emploi

Emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance.

Raisons du temps partiel

Le fait d'occuper un emploi à temps partiel peut être volontaire ou non volontaire. Dans le temps partiel volontaire, on retrouve les motifs suivants : choix personnel, maladie ou incapacité, soins des enfants, études et autres motifs. Le temps partiel involontaire est constitué de ceux qui ont cherché du travail à temps plein, mais qui n'en ont pas trouvé et de ceux qui n'ont pas cherché de travail à temps plein, mais qui désiraient travailler selon un tel régime.

Regroupements professionnels

Ces regroupements ont été faits sur la base de la CNP de 2011.

Rémunération hebdomadaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, obtenu pour une semaine en tenant compte des heures de travail habituellement payées. Le ratio de rémunération hebdomadaire moyenne est calculé en divisant la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleuses salariées par celle des travailleurs salariés correspondants.

Rémunération horaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire en tenant compte du nombre d'heures de travail habituellement payées. Le ratio de rémunération horaire moyenne est calculé en divisant la rémunération horaire moyenne des travailleuses salariées par celle des travailleurs salariés correspondants.

Scolarité supérieure

La scolarité supérieure des travailleuses et des travailleurs correspond à une formation de niveau collégial technique ou plus. Elle mesure la part de travailleuses ou de travailleurs qui ont un tel niveau de formation. Le taux est calculé sur la base de l'ensemble de l'emploi.

Secteurs des biens et des services

Le secteur des biens comprend les industries suivantes : primaire, services publics, construction et fabrication. Les autres industries sont classées dans le secteur des services.

Secteurs public et privé

Le secteur public comprend les administrations municipale, provinciale et fédérale, les organismes publics, les sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) ou les hôpitaux. Toute autre organisation ne faisant pas partie du secteur public se retrouve dans le secteur privé.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler (15 ans et plus).

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Travailleur autonome

Cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans employés et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou l'exploitant et qui occupent le même logement. Les travailleurs familiaux rémunérés ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Notes méthodologiques

Source et qualité des données

Les données utilisées dans ce document proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Cette enquête de type ménage est réalisée mensuellement et est représentative de la population canadienne civile non institutionnalisée. Elle porte sur un échantillon d'environ 56 000 ménages (environ 10 000 au Québec) et permet d'avoir des données fiables et à jour sur le marché du travail. Les données de l'EPA sont recueillies par province suivant un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

Il est important de mentionner ici qu'aucun test de différence de proportions n'a été effectué entre les années ou groupes comparés. Toutefois, comme l'analyse porte généralement sur de grandes tendances, soit une période de 35 ans dans la plupart des cas, il est possible de déceler des variations qui ont pu se produire sur le marché du travail. Lorsque celles-ci s'observent d'année en année, ou sur des périodes relativement longues, ce qui est le cas dans presque tous les indicateurs retenus, il y a de fortes chances que les changements constatés ou les écarts observés se soient produits. Ces constats sont renforcés par le fait qu'ils s'observent à partir de multiples échantillons mensuels dont 1/6 des répondants est renouvelé chaque mois.

Les estimations annuelles tirées de l'EPA sont fondées sur des échantillons mensuels et sont ainsi sujettes à une certaine variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les régions, les secteurs et les industries, etc. En outre, les estimations tirées de cette enquête sont aussi sujettes à des erreurs qui ne sont pas reliées à l'échantillonnage. Pour plus de détails sur l'*Enquête sur la population active*, veuillez consulter le document *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada* de Statistique Canada (no 71-526-X au catalogue).

Périodes des données

Pour un bon nombre d'indicateurs présentés dans les figures, la période des données couvre les années 1980 à 2015. Par contre, d'autres indicateurs couvrent des périodes différentes en raison de la disponibilité des données. Les données sur la scolarité commencent en 1990 dû à un bris de séries historiques. Les données sur le cumul d'emplois débutent également en 1990. Les chiffres concernant les raisons de l'emploi à temps partiel ont connu aussi un bris de séries historiques. Dans ce dernier cas, les données sont disponibles à partir de 1997, mais les années présentées dans ce document sont 2000 et 2015 pour plus d'uniformité avec les autres indicateurs. Pour les données portant sur la permanence de l'emploi, l'emploi atypique, la couverture syndicale et la rémunération qui commencent également en 1997, l'analyse concerne la période 2000-2015. Enfin, les données sur les heures de travail débutent en 1976, mais par souci de comparabilité avec celles sur la rémunération, elles sont présentées pour les années 2000 et 2015.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Direction des communications
Francine Patenaude, mise en page

Pour plus de renseignements : Julie Rabemananjara
Coordonnatrice des statistiques du travail
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone: 514 876-4384 (poste 6207)
Télécopieur: 514 876-1767
Courriel: publication.dstr@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2016
ISSN 2369-890X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2016

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm